



CLINIQUE
DES PORTES
DE L'EURE

Règlement intérieur

CENTRE DE RÉHABILITATION

Bienvenue au Centre de réhabilitation,

Merci de bien vouloir respecter les règles en vous conformant aux principes suivants.

HORAIRES

Le Centre de réhabilitation vous accueille de 9h30 à 17h00. Votre ponctualité aux rendez-vous individuels et aux ateliers est essentielle.

Le temps de présence au Centre de réhabilitation permet de mettre en œuvre un projet individualisé de soin et de vie avec de nombreux ateliers entrecoupés de moments de détente (temps d'échange, de lecture...).

Votre **assiduité** et votre **engagement** dans les soins sont les éléments essentiels pour atteindre vos objectifs.

Nous vous demandons de nous prévenir de toute absence. Dans la mesure du possible, **merci d'éviter de prendre des rendez-vous extérieurs sur votre temps de présence au Centre de réhabilitation.**

- Les repas sont à commander le jour même avant 10h00 auprès de l'équipe soignante ou par téléphone.
- En cas de retard, merci de prévenir l'équipe soignante.
- A compter de deux absences consécutives non justifiées, votre place dans l'atelier deviendra vacante.

Rappelez-vous que la dynamique de groupe a des effets bénéfiques sur le bien-être.

LOCAUX

Toute personne présente est tenue de respecter les lieux et le matériel mis à disposition par l'établissement.

Un casier individuel est disponible pour ranger vos affaires.

Nous vous prions de laisser les clefs sur les casiers en fin de journée.

RESPECT

Le respect entre les personnes est nécessaire au bien-être de tous.

Tout comportement violent ou inapproprié pourra entraîner l'exclusion du Centre de réhabilitation.

Le calme et la tranquillité des ateliers doivent être respectés. Pour cette raison, nous vous demandons **d'éteindre vos téléphones portables pendant les ateliers**. Le repas thérapeutique est considéré comme un atelier. Il convient également de respecter la confidentialité des informations transmises durant les ateliers.

VIE PRATIQUE

- **Déjeuner :**

La pause déjeuner a lieu de 12h00 à 13h30. Les repas commandés au Centre de réhabilitation sont pris en charge par la clinique. Il vous est possible de rapporter votre repas. Un micro-onde est à votre disposition. *La présence au repas thérapeutique est importante.*

- **Objets de valeur :**

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur. Des casiers sont à votre disposition pour mettre en sécurité vos objets personnels (sac à main, téléphone. . .). L'établissement décline toute responsabilité concernant les vols ou disparitions.

- **Objets dangereux :**

Il est formellement interdit d'amener dans l'établissement des objets coupants, tranchants, piquants ou toute arme réelle ou factice.

- **Sécurité incendie :**

La sécurité en collectivité dépend de la prudence et du bon comportement de chacun.

Les fumées, les odeurs suspectes ou autres anomalies de fonctionnement doivent être immédiatement signalées au personnel.

Les consignes d'évacuation sont données par les soignants et si besoin elles sont affichées dans tous les lieux communs.

Il est interdit de fumer dans les locaux, y compris les cigarettes électroniques.

- **Alcools et drogues :**

L'usage et l'introduction de boissons alcoolisées et de drogues sont strictement interdits et pourront entraîner l'exclusion du Centre de réhabilitation. Si besoin, avec accord du médecin, l'équipe soignante est habilitée à réaliser un test d'alcoolémie.

- **Accès dans la clinique :**

Étant hospitalisé sur le centre de jour, vous pouvez circuler librement au Centre de réhabilitation et à l'accueil. En revanche, l'accès dans les étages ne vous est possible qu'accompagner d'un soignant.

En cas de non-respect de ces règles, le contrat de soins établi avec vous sera réévalué.

Je certifie avoir lu et compris le règlement intérieur qui m'a été remis. Ayant eu la possibilité de poser toutes les questions que je souhaitais, je m'engage à le respecter.

Date et signature